

N° 8

Printemps 2016

Chatelain@chateaugontier.fr
www.chatelain.mairie53.fr



Mairie de Châtelain
14, rue principale
mardi - jeudi - samedi
9h – 12h
02 43 07 22 09

A vos agendas ...

Samedi 9 et dimanche 10 avril
Concours de belote
Salle des fêtes de 14h00 à 18h00
Tél : 02 43 06 69 15

Dimanche 24 avril
Troc plantes et graines
derrière la mairie 09h30 à 12h30
Tél : 02 43 07 22 09

« **Les motards ont du cœur** »
Rue Principale à 11h30

Samedi 30 avril
Ecole - Portes ouvertes
Marché de producteurs
de 10h à 12h
Tél : 02 43 07 12 19

Vendredi 20 mai
Inauguration du label
« **Sur le chemin de la nature** »
Initié par l'école
Terrain de pétanque à 18h00

Dimanche 22 mai
Vide grenier de l'école 09h-18h
Terrain pétanque – restauration sur
place - Tél : 02 43 70 57 53
ou 02 43 09 04 35

Mercredi 25 mai
Heure du conte
Bibliothèque à 15h30

Dimanche 5 juin
Moto Club Evasion
Balade au profit de "LM Petits Pas".
Passage entre 13h et 18h

Dimanche 19 juin
Kermesse de l'école
Restauration sur place le midi
Réservations : 02 43 07 12 19

Dimanche 26 juin
Le Cyclo Châtelain organise une
Randonnée pédestre, vélo et VTT :
« **la castelcoudréenne** »
Réservations : 02 43 06 93 87

Course cycliste
Vélo club de Château-Gontier
Dans le bourg à partir de 14h00

NOUVEAU ! TROC PLANTES À CHÂTELAIN

L'arrivée du printemps annonce le retour des travaux au jardin, d'où l'idée d'un **troc plantes**.

Le principe est simple : échanger « gratuitement » ses graines, boutures racinées, plants, semences d'arbustes, d'arbres d'ornements et de plantes vivaces, bulbes ou plantes potagères (légumes et fruits), pour acquérir de nouvelles variétés de végétaux.

Sont également acceptés les livres, revues sur le jardin, ou encore les outils de jardinage. Vous recherchez un plant particulier pour embellir votre jardin ? Vous croulez sous vos semis d'hiver et ne savez pas quoi en faire ? Apportez vos petits pots de semis étiquetés le jour du troc et repartez avec un nouveau végétal.

Pour les visiteurs qui n'ont rien à échanger et qui souhaiteraient acquérir des végétaux, cela leur sera possible en contrepartie d'un petit don en faveur de l'association pour la sauvegarde de l'église.

C'est aussi l'occasion de discuter avec d'autres passionnés de jardinage et de découvrir de nouvelles variétés, alors venez nombreux !

Cour de la mairie le dimanche 24 avril de 9h30 à 12h30.

Association de sauvegarde de l'église de Châtelain

L'église, au cœur de notre village, fait partie du paysage. Pour certains, elle est un lieu de culte, pour d'autres une partie de notre patrimoine communal ou encore un lieu qui a marqué nos vies (baptême, mariage, sépulture ...).

Mais, ce bâtiment vieillit, sa toiture a besoin d'être restaurée pour des raisons de sécurité. Afin de soutenir la commune dans la réalisation de ces travaux, une association de sauvegarde de l'église est créée.

Si vous êtes intéressés pour rejoindre l'association, contactez
Jean-René Ménage au 06 47 81 19 55.

Passage à la TNT HD le 5 avril 2016

Pour accompagner le passage à la TNT HD, deux aides sont proposées :

- Une aide à l'équipement TNT HD, d'un montant de 25€, pour les personnes exonérées de la redevance.
- Une assistance de proximité, avec l'intervention gratuite à domicile d'un facteur pour les foyers composés des personnes de plus de 70 ans ou ayant une incapacité permanente de plus de 80%. Une prise de rendez vous est nécessaire (0970 818 818).

Plus de renseignements : www.recevoirlatnt.fr ou 0970 818 818



NOUVEAUX HABITANTS

De nouveaux habitants ont rejoint la commune de Châtelain depuis 2015, nous leur souhaitons la bienvenue :

Jean-Marie PELTIER et Maryvonne BOULAY - 17 rue principale
Anthony SORIN et Alexandra COLIN - 15 rue de la Chênaie
Christopher GELOT et Julie HOUDAYER - 9 rue du Prieuré
Fabien LEMOINE - 20 bis rue principale
Ferdinand VIOT et Marion JACQUEMET - 26 rue principale
Pierre-Maxime FURET - 18 rue principale
Marcelle LUKOMSKY - 10 rue église
Eliane ROUAT - 2 rue des vignes

Appartement à louer

Appartement Type F3
situé au dessus
de la mairie.

Loyer 340€/mois

Plus d'informations
au 02 43 07 22 09.



Attention : lagunes !

Les lagunes, bassins d'eau situés après le terrain de pétanque, permettent de traiter les eaux usées des habitations du bourg avant qu'elles ne rejoignent le milieu naturel, le ruisseau " le Papinais", en l'occurrence.

Ce traitement s'effectue grâce à des bactéries générées par des algues (phytoplanctons...). Mais, avant d'atteindre les lagunes, les eaux usées passent sur un dégrilleur afin de retenir d'éventuels déchets non dégradables qui pourraient venir endommager les installations ou augmenter la pollution.

Or chaque semaine, l'agent communal y récupère divers objets non dégradables comme des lingettes ...

Nous faisons donc appel au civisme de chacun pour éviter ce genre d'incident.

Protégeons notre nature et préservons nos installations afin de limiter les entretiens onéreux.

La labellisation « sur le chemin de la nature » des chemins et des étangs de Vaubertron :

Ce label est délivré par Mayenne Nature Environnement (MNE), il a pour objectifs de :

- Promouvoir des modes de gestion différents favorisant la biodiversité,
- Rendre accessible la nature ordinaire au plus grand nombre,
- Permettre aux enfants de découvrir la nature à proximité de l'école,
- Communiquer sur la volonté de préserver durablement ces sites.

Les chemins et les étangs de Vaubertron vont recevoir ce label le vendredi 20 mai en présence des enfants de l'école (voir agenda). Vous y êtes tous cordialement invités.

Relais Assistance Maternelle (RAM)

Ce service, à l'attention des assistantes maternelles et des parents, propose

- Des temps de rencontres itinérants pour enfants et professionnels
- Un lieu de ressources pour les parents.

Il fait partie intégrante de la Maison de la Petite Enfance, où se déroulent des soirées thématiques sur l'alimentation, l'acquisition de la propreté... et d'échanges tout au long de l'année.

Tél : 02 43 09 05 06 ou 06 23 24 43 64

Bien vivre ensemble :

Les beaux jours sont de retour. Rappel des quelques règles de civilité pour goûter le plaisir de vivre à la campagne :

- Ne mettre la musique trop fort, ne pas déranger son voisinage lorsqu'on déjeune à l'extérieur
- Ne pas allumer de feu pour brûler les détritiques et les déchets verts
- Respecter les horaires pour les travaux de bricolage et de jardinage (arrêté préfectoral du 15 juillet 2008) :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 08h30 à 12h00 et de 14h00 à 19h30

Samedi et mercredi de 09h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00

Dimanche et jours fériés de 10h00 à 12h00

CARTES DE PÊCHE

Disponibles à la mairie du mardi au samedi midi 02.43.07.22.09

En dehors de ces horaires : 02.43.07.25.96

Journée 3 lignes	Adultes 4.00€	Enfant 2.50€
Année 3 lignes	Adultes 32.00€	Enfant 8.00€
Année 1 ligne	12.00€ pour tous	

ETAT CIVIL

Naissance :

Zita de CHITRAY	26 décembre 2015
Manon BERNARD	19 février 2016

Décès :

Marcelle BESSON	31 décembre 2015
-----------------	------------------